Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260211-D2026_03-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 10 — Date de la convocation : 06 février 2026
Qui ont pris part à la délibération : 08 — Date d'affichage : 06 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, AUSTRUY Christian, FAVEREAU Roger, ROPERS Philippe, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel
Mmes LE DUC Maude, TALLEC Jeanne
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia, BUAN Kenza
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme LE DUC Maude

D2026/03 : ACHAT MATERIEL SALLE POLYVALENTE

M le Maire expose qu'il est nécessaire de faire l'acquisition de nouveaux matériels suite à la rénovation et à l'augmentation de la capacité de la salle polyvalente.

Devis tables / chaises / chariot

M le Maire présente les offres de prix concernant l'achat de tables, de chaises et de chariots de rangement pour la salle polyvalente. Après échange, les conseillers municipaux décident d'attendre pour réalise ces achats.

Devis estrade

M le Maire présente le devis de l'entreprise Equip'cité concernant une estrade mobile. Il comprend 4 modules de 125 * 250 cm, un escalier d'accès et une rampe.
Le montant du devis s'élève à 7 447.50€ HT soit 8 937€ TTC.

Devis remplacement de l'amplificateur

M le Maire expose que l'ancien ampli fonctionne mais n'est plus adapté car de nouvelles enceintes ont été installées et l'ancienne installation est sous-dimensionnée. Le son est mauvais.
Remplacement de l'amplificateur, comprenant son installation pour un montant de 1158€ HT soit 1389.60€ TTC par l'entreprise LOOPS de Trégueux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le devis pour une estrade de l'entreprise Equip'cité pour un montant de 7 447.50€ HT soit 8 937€ TTC

VALIDE le devis pour un amplificateur de l'entreprise LOOPS de Trégueux.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260211-D2026_03-DE

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Maude LE DUC

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Maude LE DUC